

Année 2025-2026

Livret d'information



**Sortie au musée ZOOM
de Laval pour les
élèves de primaire.**



**Visite de la cuisine
centrale pour les élèves
du conseil de restauration**



**Visite de la caserne des
pompiers pour les élèves de
la maternelle.**



**Atelier théâtre
masque pour des
élèves de CM1-CM2**



**Carnaval pour les élèves de
la maternelle et du primaire
avec défilé et le partage des
crêpes.**

**Ecole Maternelle Notre Dame De Pontmain
Ecole Primaire Saint Joseph
10 rue du Mûrier – 53400 CRAON**

 **02-43-06-11-88**

@ primairestjo@bxfrassati.fr

Le mot du Directeur

Chers parents,

Une nouvelle année scolaire débute et avec celle-ci, de nouveaux projets pour faire le lien et donner du sens aux apprentissages. Ils vous seront détaillés lors des réunions des classes du début d'année. En voici, déjà, quelques éléments.

Notre projet d'année s'intitule « Soyons curieux, levons les yeux » Il reliera toutes les classes tout au long de l'année.

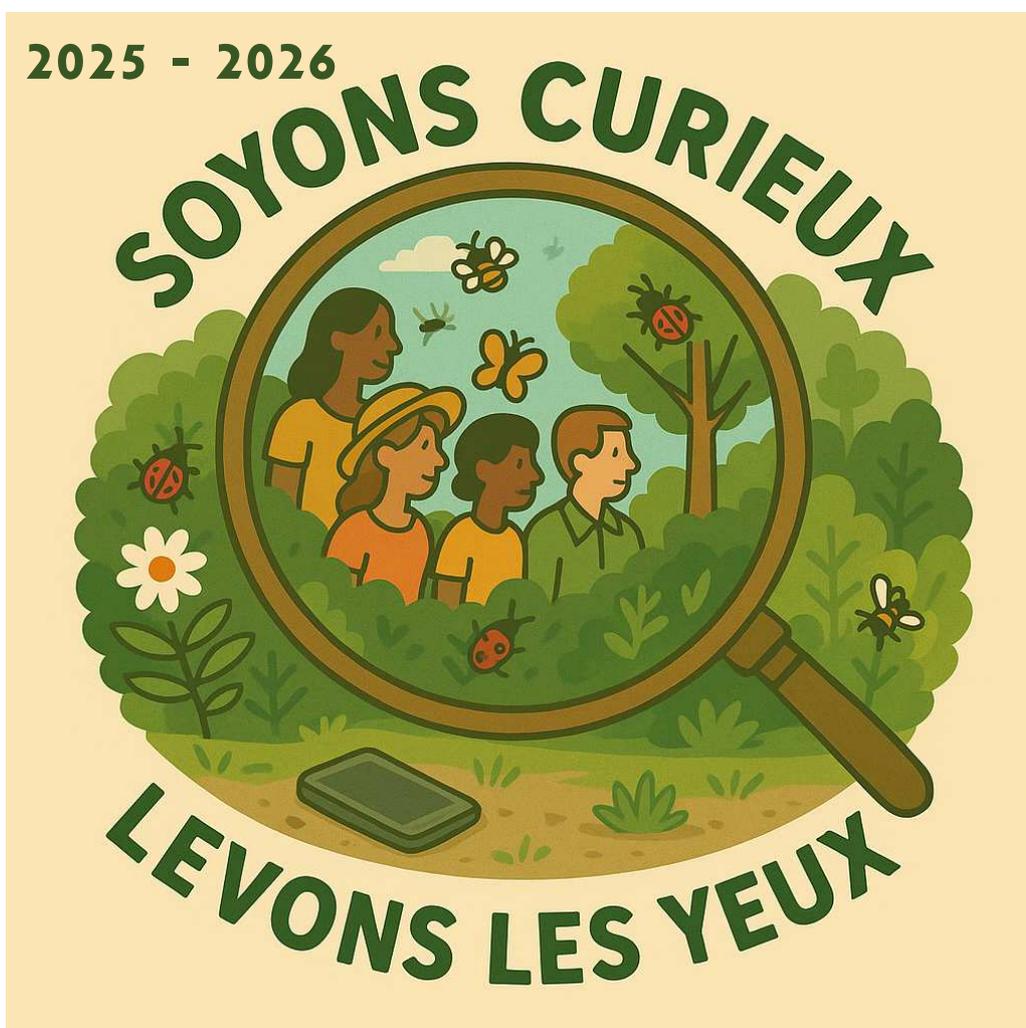
Les écrans font aujourd'hui partie intégrante de nos vies. Ils sont utiles, nécessaires mais peuvent aussi parfois avoir des effets négatifs.

Notre projet, construit en lien avec l'APEL aura pour premier objectif de montrer aux élèves qu'il y a bien d'autres choses à faire en dehors des écrans, beaucoup de choses simples à découvrir et de rencontres possibles.

Ce livret vous redonne aussi quelques précisions sur les horaires et les petits changements. Bonne lecture et bonne année scolaire à tous.

Le chef d'établissement,

Mr Eric Guillet



L'équipe éducative

<i>Sites</i>	<i>Classes</i>	<i>Enseignants</i>	<i>ASEM et Personnel de service</i>
Notre-Dame-De-Pontmain	TPS-PS A	Mme LEVACHER Eliane	Mme FRIN Adeline <i>contrat professionnel</i>
	PS-MS B	Mme LAURENT Edwige	Mme DUBOIS Danielle
	MS-GS A	Mme FOURNIER Patricia $\frac{3}{4}$ temps Mme OMASSON Charlène $\frac{1}{4}$ temps	Mme LANVIERGE Carole
	MS-GS B	Mme MENEUX-ROUSSEAU Sylvie	Mme ESNAULT Bénédicte
Saint Joseph	CP-CE1 A	Mme MENUET Christina	<u>AESH :</u> Mme HAIGRON Catherine Mme LEBRETON Mélanie Mme SCOTTO Isabelle Mme GARNIER Marie-Laure
	CP-CE1 B	Mme BELLE Florine	
	CE1-CE2	Mme DUCLOS Anita	
	CE2-CM1	Mme METAYER Dorothée	<u>Femmes de service :</u> Mme BACHELOT Mireille Mme LANVIERGE Carole
	CM1-CM2 A	Mme GUILLET Céline	
	CM1-CM2 B	Mme BOISSEAU-LEDOUX Stéphanie	
Poste d'Aide Spécialisée	Poste d'aide A.S.H : M. BREHARD Xavier		
Dispositif U.L.I.S	Mme ROHART Gwenola – AESH-CO : Mme BOURGAUD Tatiana		
Dispositif SAVIO	Mme DROYAUX Hélène		
Secrétaire	Mme MOREAU Nadège		
Direction	M. GUILLET Eric		

Poste d'aide spécialisée

L'aide spécialisée s'adresse aux élèves à besoins particuliers.

M Xavier BREHARD, enseignant spécialisé qui intervient dans l'école, est chargé des aides à dominante pédagogique. Il participe à l'analyse des situations qui questionnent, travaille en collaboration avec les enseignants des classes, avec les parents, la psychologue de la DEC, et d'éventuels partenaires extérieurs (orthophonistes, psychomotriciens...). Il propose, sur temps scolaire, des séances d'aide aux apprentissages. Dans tous les cas, les parents sont associés au projet d'aide.

Dispositif SAVIO

Le dispositif SAVIO est occupé par Hélène DROYAUX. L'objectif de ce dispositif est de prévenir au décrochage scolaire. Il s'agit d'aider les élèves de cycle 3 (CM1-CM2 et 6ème) de l'ensemble scolaire à trouver leur place à l'école, dans la classe, avec les autres, dans les apprentissages, de faciliter la transition école/collège. Les projets individuels ou en petit groupe, menés sur le temps scolaire, dans l'école ou en dehors, sont aussi variés qu'il y a d'enfant. Ils partent dans un premier temps de la demande des enseignants et des professeurs. Hélène DROYAUX rencontre également les familles et autres partenaires dans le but de comprendre au mieux la situation de l'enfant.

Rencontres avec les enseignants, le directeur.

Vous pouvez, bien sûr, rencontrer les enseignants quand vous le désirez. Cependant il nous semble préférable de fixer ces temps de rencontre le soir et sur rendez-vous afin de préparer au mieux ces entretiens.

DIRECTION : En cas d'urgence, si le standard ne répond pas vous pouvez contacter le chef d'établissement directement au :06 78 68 10 86.

Son bureau est situé dans les locaux de l'école St Joseph.

M. GUILLET sera présent à Craon :

- le lundi de 10h20 à 15h
- le mardi de 8h à 9h et de 14h15 à 16h45
- le jeudi de 10h20 à 14h30
- le vendredi de 8h à 10h et de 15h15 à 16h45

Accueil ; Portail

Les horaires de classe

* maternelle

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

9h – 12h 13h45 – 16h45

* primaire

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

8h50 – 12h 13h30 – 16h35

Accueil

* En primaire :

A partir de 8h40 dans chaque classe.

Les parents ne sont plus autorisés à rentrer dans l'école le matin pour donner suite aux mesures sanitaires et Vigipirate.

* En maternelle :

A partir de 8h45, les parents et les enfants sont accueillis à 4 entrées différentes par les enseignantes.

* **Transport scolaire.**

Les enfants arrivant par le car le matin avant l'ouverture du portail sont pris en charge par un adulte.

* **Portail.**

Pour des raisons de sécurité, le portail d'entrée des écoles sera fermé pendant le temps scolaire.

- En primaire, utiliser l'interphone au niveau du petit portail rouge.

Horaire d'ouverture du portail :

Le matin de 8h40 à 8h50, le midi de 12h00 à 12h10 (après les enfants sont conduits à la cantine), l'après-midi de 13h20 à 13h30 et le soir de 16h35 à 16h45 (les enfants sont emmenés en garderie à partir de 16h45)

- En maternelle, utiliser la sonnette du petit portail vert.

* **Garderie périscolaire.**

La garderie municipale fonctionne de 7h15 à 8h40 le matin et de 16h45 à 19h le soir.

RESPONSABLE DE LA GARDERIE :
M. SALLE Eric 06-07-56-83-34

Garderie de Notre Dame De Pontmain
- ***07-70-06-65-65***

Mme CHARPENTIER Marie Christine
M. HALLOPEAUX Simon
Mme HOCDE Véronique

Garderie périscolaire de Saint Joseph
- ***06-33-73-57-20***

Mme ROUSSEAU Déborah
Mme BEAUGEARD Béatrice
Mme BOURGAUD Tatiana

L'inscription est obligatoire pour la garderie et la cantine :

sur le portail famille de la mairie de Craon : <https://portail.paysdecraon.fr>

Une pénalité financière sera facturée si les réservations ne sont pas faites avant 6h le matin même pour la garderie. Si vous réservez et que l'enfant n'est pas présent la même pénalité sera attribuée sauf justificatif médical.

Les enfants qui ne prennent pas le car et arrivant avant 8H 40 devront donc se rendre à la garderie (prévoir, l'inscription sur le portail famille en début d'année).

*** Cantine.**

Notre Dame De Pontmain : à partir de 11h45 pour les TPS-PS et 11h50 pour les MS-GS. Ils en reviennent pour aller à la sieste ou sont surveillés par du personnel municipal.

Saint Joseph : Les enfants vont déjeuner en plusieurs services. Ils sont surveillés et sous la responsabilité du personnel municipal entre 12h00 et 13h30

Pour ne pas perturber le fonctionnement de la classe et pour permettre à l'enfant de bien vivre l'accueil (rites, comptines...), merci de respecter ces horaires, matin, midi et soir.

**Numéros de
téléphone.**

	Maternelle N. D. De Pontmain	Primaire Saint Joseph
Ecole	02-43-06-11-88	
Garderie	07-70-06-66-65	06-33-73-57-20
Restauration scolaire	02-43-06-00-14	
Portable directeur	06-78-68-10-86	

Pour une urgence et en cas d'absence de Mr Guillet, vous pouvez contacter :

***Mme Nadège MOREAU (secrétaire) au secrétariat de l'école St Joseph
02-43-06-11-88.***

Dates à retenir.

Réunions des classes :

- TPS – PS A (Eliane) : septembre 2025 20h
- PS – MS B (Edwige) : septembre 2025 à 20h
- MS – GS A (Patricia et Marion) : septembre 2025 à 20h
- MS – GS B (Sylvie) : 2025 à 20h

- CP – CE1 A (Christina) : septembre 2025 19h
- CP – CE1 B (Florine) : septembre 2025 19h
- CE1 – CE2 (Anita) : octobre 2025 20h
- CE2 – CM1 Dorothee) : octobre 2025 20h
- CM1 – CM2 A (Céline) : septembre 2025 19h
- CM1 – CM2 B (Stéphanie) : septembre 2025 19h

Dates importantes :

Pot de rentrée : Vendredi 05 septembre 2025 à 18h cour de l'école maternelle.

Messe de rentrée : Dimanche 14 septembre 2025 à 10h30 église St Nicolas de CRAON

Photo scolaire : Mardi 07 octobre 2025

Journée pédagogique : Lundi 10 novembre 2025

Marché de Noël : Vendredi 5 décembre 2025

Portes-ouvertes collège Le Prieuré : Samedi février 9h 12h et vendredi avril 18h 21h

Portes-ouvertes école Saint Joseph : Vendredi 13 mars 2026 17h15 à 19h30

Portes-ouvertes école ND de Pontmain : Samedi 14 mars 2026 9h30 à 12h

Fête des écoles : Dimanche 31 mai 2026

Calendrier scolaire :

(Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués)

Vacances de la Toussaint	Du vendredi 17 Octobre au lundi 3 Novembre 2025.
Vacances de Noël	Du vendredi 19 Décembre au Lundi 5 Janvier 2026.
Vacances d'hiver	Du vendredi 13 Février au lundi 2 Mars 2026.
Vacances de Printemps	Du vendredi 10 Avril au lundi 27 Avril 2026.
Pont de l'Ascension	Du mardi 12 Mai au lundi 18 Mai 2026.
Vacances d'été	Le vendredi 03 Juillet 2026.

Vie à l'école.

Pour faciliter la vie scolaire de votre enfant, nous demandons,

- De marquer ses affaires à son nom (vêtements, affaires scolaires...). *Les vêtements trouvés sont accrochés aux portes manteaux sous le préau pour les primaires et dans le couloir d'entrée pour les maternelles.*
- De ne pas porter d'objet de valeur pouvant être perdus. (Gourmets, collier...)
- Les jouets de la maison ne doivent pas venir à l'école. (Cartes...)
- **Les téléphones portables, montres connectées et jeux électronique sont interdits. Si votre enfant doit obligatoirement avoir un téléphone avec lui il devra être déposé dans le bureau du secrétariat à Mme MOREAU Nadège.**

Tenue vestimentaire.

Les élèves doivent se présenter à l'école dans une tenue convenable, avec des vêtements pratiques pour jouer, courir et travailler (pas trop court short et tee-shirt).

Pour rappel l'assurance scolaire ne prend pas en charge les vêtements abîmés déchirés, cartable cassé.

Par mesure de sécurité, les talons, les semelles hautes, les tongs et les sabots ne sont pas autorisés.

Tous les vêtements et objets susceptibles d'être égarés ou échangés doivent être marqués du nom de l'enfant.

Communication avec les familles.

Les informations importantes vous seront communiquées par école directe. Si vous ne possédez plus ou pas vos codes merci de contacter le secrétariat au 02-43-06-11-88.

Merci de consulter régulièrement école directe afin de pouvoir retourner dans les délais les coupons réponses. Vous y recevrez également les factures des frais de scolarité.

Documents de rentrée.

Cette année vous avez procédé à l'inscription ou la réinscription en ligne de votre (vos) enfant(s) toutes les informations concernant la rentrée scolaire vous ont été demandées (personne d'urgence, numéro de téléphone, autorisation de sortie...)

N'oubliez pas de nous signaler tout changement d'adresse ou de situation familiale ou professionnelle, tout au long de l'année.

Les Absences.

En ce début d'année, il nous est demandé de rappeler l'obligation d'assiduité scolaire aux familles.

- **Pour les absences justifiées** (maladie, évènement familial solennel, accident, problème de communication) vous devez informer au plus tôt le chef d'établissement. Le certificat médical est à fournir en cas de maladie contagieuse.
- **Pour les absences non justifiées**, vous devez avertir le chef d'établissement dès le premier jour si possible ou au plus tard dès le deuxième jour.
- **Au-delà de 2 jours non justifiés par mois**, vous devez demander une autorisation écrite au chef d'établissement.

En cas d'absence des enfants, prévenir l'école soit par :

- Téléphone au 02-43-06-11-88
- Ecole directe
- Mail primairestjo@bxfrassati.fr
- Un mot donné quelques jours à l'avance lorsque l'absence est prévue.

Pour toute absence, bien vouloir prévenir avant 9h00. C'est à vous de prévenir la garderie périscolaire et la cantine au 02-43-06-00-14

A partir de 9h00, si nous n'avons pas de nouvelles, nous nous permettrons de vous appeler.

Malades / Médicaments / Dispense de Sport.

- Il est important que les enfants malades soient totalement rétablis au moment de leur retour à l'école. Les enfants fiévreux (au-dessus de 38°) ne seront pas acceptés à l'école. Dans le cas où ils seraient présents, nous vous préviendrons, vous ou une personne autorisée, afin que vous veniez le chercher dès que possible.
- Nous ne pouvons donner aucun traitement (sirop, homéopathie...) pour des maladies courantes, même avec une ordonnance médicale. Vous pouvez demander au médecin d'adapter la posologie.
- Merci de nous fournir un certificat médical lorsque votre enfant est dispensé de sport.

P.A.I (protocole d'accueil individualisé) : si votre enfant présente une pathologie et doit prendre des médicaments sur le temps scolaire merci de contacter le médecin scolaire au 02 53 94 52 65 afin d'établir le P.A.I.

Anniversaires.

Pour des raisons diététiques, nous souhaiterions que, dans la mesure du possible, vous puissiez remplacer les bonbons par des gâteaux secs...

Primaire :

Les horaires de la garderie :

Le matin de 7h15 à 8h40

Le soir de 16h45 à 19h.

La garderie se situe dans l'école primaire.

L'inscription se fait sur le portail famille de la ville de CRAON <https://familles.paysdecraon.fr/>

Les horaires de l'école :

* *Le matin* Les élèves se rendent directement dans leur classe.

ouverture du portail : 08h40

début de l'école : 8h50

fin de l'école : 12h00

Les élèves utilisant les transports scolaires le matin seront pris en charge par Nadège MOREAU secrétaire pour le primaire.

* *Le midi*

Les enfants qui déjeunent à la cantine partent en plusieurs services ils sont surveillés et sous la responsabilité du personnel municipal entre 12h00 et 13h20. Pour la cantine pensez à l'inscription sur le portail famille de la ville de Craon. <https://familles.paysdecraon.fr/>

Les enfants qui déjeunent en ville ne peuvent revenir à l'école qu'à partir de 13h20.

* *L'après-midi*

ouverture du portail : 13h20

début de l'école : 13h30

fin de l'école : 16h35

Les enfants sont à reprendre devant leur classe sous surveillance des enseignants.

Le portail est ouvert à partir de 16h35 pour favoriser la circulation.

Les élèves peuvent sortir seuls si cela a été notifié par les parents en début d'année scolaire.

Nous ne pourrons plus assurer la surveillance du rang de Pontmain. Nous faisons traverser les élèves avec un rang devant l'école et au niveau du centre-ville.

Pour les cars, les élèves sont pris en charge devant l'école entre 16h35 et 16h45.

Les élèves sont conduits à la garderie à partir de 16h45, et peuvent y rester jusqu'à 19h00.

Pour des raisons de sécurité, le portail d'entrée de l'école sera fermé pendant le temps scolaire.

Merci d'utiliser la sonnette au niveau du petit portail rouge.

L'inscription se fait sur le portail famille de la ville de Craon.

<https://familles.paysdecraon.fr/>

Nous avons la chance d'avoir un grand parking, il est donc nécessaire que chacun prenne le temps de se garer correctement afin de maintenir la sécurité maximale attendue et de ne pas gêner la circulation des piétons.

Ce règlement a pour but d'assurer le bon fonctionnement de l'école et, ainsi de favoriser son projet éducatif dans un climat de confiance et de travail.

Les Horaires.

Maternelle :

Les horaires de la garderie :

- Le matin de 7h15 à 8h45
- Le soir de 16h45 à 19h.
- La garderie se situe dans l'école maternelle.
- L'inscription se fait sur le portail famille de la ville de CRAON <https://familles.paysdecraon.fr/>

Les horaires de l'école :

* *Le matin*

ouverture du portail : 08h45

début de l'école : 9h00

fin de l'école : 12h00

Les élèves se rendent directement dans leur classe.

Les entrées sont différentes suivants la classe de l'enfant. :

- - les élèves de TPS-PS A (classe d'Eliane) dans la salle de motricité
- - les élèves de PS-MS B (classe d'Edwige) par la porte extérieure de sa classe
- - les élèves de MS-GS A (classe de Patricia et Charlène) sous le préau
- - les élèves de MS-GS B (classe de Sylvie) à l'entrée du couloir

* *Le midi*

- Les enfants qui déjeunent à la cantine partent à 11h45 pour les TPS-PS ; PS-MS et 11h50 pour les MS-GS. Pour les autres enfants vous pouvez les récupérer à 12h.
- Au retour de la cantine les enfants de PS et MS sont emmenés à la sieste ou surveillés par le personnel municipal. Pour la cantine pensez à l'inscription sur le portail famille de la ville de Craon. <https://familles.paysdecraon.fr/>
- Les enfants de PS-MS qui ont déjeuné chez eux sont couchés ensemble à 13h45.

* *L'après-midi*

ouverture du portail : 13h30

début de l'école : 13h45

fin de l'école : 16h45

Les enfants sont à reprendre directement à l'école (même lieu que l'entrée).

Pour des raisons de sécurité, le portail d'entrée de l'école sera fermé pendant le temps scolaire.

Merci d'utiliser la sonnette au niveau du petit portail vert.

Cela nous permettra de finaliser notre plan de mise en sécurité et de fluidifier les déplacements

Les élèves utilisant les transports scolaires seront pris en charge par une ASEM pour la maternelle.

Année 2025-2026



Règlement intérieur



**Ecole Maternelle Notre Dame De Pontmain
Ecole Primaire Saint Joseph
10 rue du Mûrier – 53400 CRAON**

 **02-43-06-11-88**

@ primairestjo@bxfrassati.fr

<https://bxfrassati-craon.lamayenne.e-lyco.fr/>